

SCHÉMA SECTORIEL
INFORMATION

&

**INTELLIGENCE
ÉCONOMIQUE**

SOMMAIRE

I. CONTEXTE RÉGIONAL	5
A. Enjeux	5
B. Besoins des entreprises et des partenaires	6
C. Exigences légales et réglementaires	7
D. Cadre politique et relationnel régional	8
II. CARTOGRAPHIE	9
A. Conjoncture / baromètre	9
B. Chiffres clés	9
C. Publications filières / secteurs	10
D. Publications thématiques	10
E. Observation du territoire	10
F. Veille économique générale	10
G. Veille économique spécialisée	10
III. ANALYSE DE L'OFFRE	11
A. Points forts de l'offre des CCI	12
B. Points à améliorer	12
IV. PROPOSITIONS D'ACTIONS RÉGIONALES	13
A. Actions en faveur de l'intelligence économique	13
B. Actions en faveur de l'information économique	14
C. Gouvernance et organisation	16
V. INDICATEURS	17

ÉDITO

L'intelligence économique territoriale répond à deux enjeux majeurs :

- développer la compétitivité des entreprises
- renforcer l'attractivité des territoires d'Aquitaine.

La maîtrise de l'information économique et territoriale, dans une économie de plus en plus dématérialisée, est une source de compétitivité pour les entreprises et pour les territoires.

L'objectif est de produire de l'information économique pertinente et stratégique, utile aux acteurs économiques locaux et régionaux pour les guider dans leur prise de décision et le pilotage de leur stratégie de développement.

C'est dans cet esprit que la commission thématique «information et intelligence économique» de la CCI Aquitaine, que j'ai animée, a défini les orientations du schéma « information et intelligence économique ».

Le développement d'une activité de veille adaptée aux besoins des entreprises et la mise en place d'un observatoire de l'économie régionale sont les deux projets phares pour la mandature.



Christian AUBART

Président de la commission

« information - intelligence économique »

L'information et l'intelligence économique sont définies comme une **approche stratégique et active de la gestion de l'information relevant des activités économiques**. Elle recouvre deux réalités :

- **l'information économique** : il s'agit, à travers l'organisation (collecte, production et diffusion) de l'ensemble des informations d'avoir une connaissance fine de l'économie des territoires et des entreprises pour mener des actions en faveur du développement, de la compétitivité et de l'attractivité d'un territoire. Cette maîtrise de l'information (observation, analyse, diagnostics, études, etc.) est au service des entreprises, des collectivités locales et de l'ensemble des partenaires économiques.
- **l'intelligence économique** : il s'agit, à travers la veille stratégique (veilles, outils opérationnels) de connaître et suivre l'évolution de l'environnement économique, législatif et réglementaire, concurrentiel et technologique, en vue de la mise en oeuvre de stratégies individuelles et collectives. Cette maîtrise de l'information et sa protection sont au service des entreprises.

Ce schéma présente des méthodologies d'actions et des outils de veille stratégique. La sensibilisation et l'accompagnement direct auprès des entreprises (par exemple sur la protection de l'information) relèvent du schéma sectoriel « appui aux entreprises et développement durable », les conseillers en entreprises étant le relais sur le terrain des informations transmises par les services information et intelligence économique.

I CONTEXTE RÉGIONAL

A. ENJEUX

L'information et l'intelligence économique sont des thématiques transversales dont les enjeux se nourrissent de besoins exprimés par l'ensemble des autres métiers opérationnels des CCI : appui aux entreprises, aménagement du territoire, formation, international.

Les enjeux de l'information et de l'intelligence économique sont aussi de l'ordre de la représentation et du positionnement du réseau des CCI auprès des institutions et des partenaires.

1 Assurer une représentation efficace des intérêts du monde économique en influençant les politiques régionales.

L'un des enjeux de l'information et de l'intelligence économique est de positionner les CCI comme des acteurs du développement économique afin d'orienter la prise de décision des institutionnels (collectivités territoriales, services de l'Etat en régions) dans le sens du développement économique et des intérêts des entreprises aquitaines.

Le réseau des CCI peut ainsi mettre en avant sa connaissance du tissu économique, des problématiques qu'il soulève et peut proposer des réponses en collaboration avec les acteurs du territoire aquitain.

Pour cela, il faut développer l'articulation de partenariats avec des acteurs stratégiques : services de l'Etat (Direccte, Pôle emploi, Urssaf, DGFIP, ...), universités, pôles de compétitivité, clusters, organisations professionnelles.

2 Renforcer l'attractivité des territoires d'Aquitaine en apportant une information économique pertinente, argumentée, actualisée

Le réseau des CCI doit se positionner comme un fournisseur incontournable d'informations économiques sur le territoire aquitain.

Ceci afin d'assurer la connaissance de l'économie de l'Aquitaine pour :

- mettre en place des actions ciblées et pertinentes sur le territoire : cela nécessite de repérer, analyser et anticiper les évolutions à travers la réalisation de diagnostics territoriaux précis, d'études sur des filières ou thématiques dont les sujets sont sensibles et /ou stratégiques.
- mener des opérations de lobbying, par exemple sur les infrastructures de communication. Cela nécessite de disposer d'argumentaires et de chiffres pour étayer les scénarii et les propositions.
- promouvoir l'image de l'Aquitaine, en valorisant ses industries, commerces et services.

Pour cela, il faut faire connaître, de manière efficace et ciblée, les produits d'information et de veille des CCI d'Aquitaine. L'information et l'intelligence économique sont aussi des vecteurs de communication importants pour afficher la présence du réseau dans le tissu économique local et régional.

3 Contribuer à l'adaptation compétitive des entreprises

La maîtrise de l'information économique et territoriale est une source de compétitivité pour les entreprises et les territoires.

L'entrée dans l'économie de la connaissance passe par le développement de l'intelligence économique, définie dans ce schéma comme une approche active et stratégique de la gestion de l'information dans le champ des activités économiques.

La mise en œuvre de cette maîtrise de l'information s'opère à deux niveaux :

- au sein du réseau des CCI d'Aquitaine.

L'information et l'intelligence économique permettent au réseau des CCI d'**optimiser l'accompagnement des entreprises** grâce à une connaissance préalable des problématiques du secteur d'activité ou de la thématique concerné.

Le réseau des CCI est ainsi en **capacité d'anticiper les évolutions des secteurs, des filières, ou de thématiques** comme par exemple le développement durable, le bois ou le commerce international.

- au sein même des entreprises pour lesquelles les CCI proposent des veilles collectives (par filière ou par thème) ou des veilles individuelles.

Cette connaissance fine du contexte grâce à des outils de veille et des analyses permet aux **entreprises aquitaines de se développer et d'accroître leur compétitivité**.

B. BESOINS DES ENTREPRISES ET DES PARTENAIRES

L'information et l'intelligence économique traitées dans le réseau des CCI répondent aux besoins des entreprises et des institutions du territoire aquitain.

- Les entreprises aquitaines ont besoin de connaître le contexte économique général dans lequel elles évoluent.

Elles ont aussi des besoins de nature plus précise comme :

- les évolutions et les perspectives économiques de leur secteur d'activité, de leur filière
- les évolutions réglementaires liées à leur activité
- l'évolution des marchés et des besoins des clients.

- Les partenaires institutionnels ont besoin d'informations sur le contexte économique régional mais aussi d'une connaissance fine de l'économie des territoires pour mettre en place des politiques économiques pertinentes et adaptées.

- Les élus des CCI ont besoin d'avoir une vision précise, actualisée de l'économie aquitaine afin de déterminer les axes prioritaires sur lesquels les CCI doivent accompagner les entreprises.

C. EXIGENCES LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Décret du 28 septembre 1938 : (...) les CRCI doivent assurer en liaison avec l'INSEE soit l'établissement et la mise à jour d'un fichier d'entreprises soit la coordination des fichiers des CCI en vue d'en permettre l'exploitation au niveau régional (...).

Décret du 15 mai 2007 : Art D.711-67-4 : les chambres régionales assurent en tant que de besoin, la coordination des fichiers d'entreprises, des bases de données et des informations économiques collectés par les chambres de commerce et d'industrie, notamment en vue de répondre, dans des délais raisonnables, aux questions des pouvoirs publics

Loi du 23 juillet 2010 :

- Art. L. 710-1. : Les établissements ou chambres départementales du réseau des chambres de commerce et d'industrie ont chacun, en leur qualité de corps intermédiaire de l'Etat, une fonction de représentation des intérêts de l'industrie, du commerce et des services auprès des pouvoirs publics ou des autorités étrangères.
- (...) Les CCIT/CCIR peuvent assurer toute mission d'expertise, de consultation, ou toute étude demandée par les Pouvoirs Publics sur une question relevant de l'industrie, du commerce, des services, du développement économique, de la formation professionnelle ou de l'aménagement du territoire.
- Article L711-7 : Les CCIR sont consultées par le Conseil régional sur tout dispositif d'assistance aux entreprises dont la Région envisage la création, sont associées à l'élaboration du SRADT (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire). Elles sont aussi associées à l'élaboration du SCOT lorsque ce schéma excède les limites de la circonscription d'une CCIT.
- Article L711-33 : Les CCIR peuvent être consultées par l'Etat, la Région et leurs établissements publics sur toute question relative à l'activité et au développement économique, à la formation professionnelle, à l'aménagement du territoire et à l'environnement.
- Article R711-33-II : Les CCIR assurent des fonctions d'appui et de soutien pour les CCIT : pôles régionaux spécialisés dans l'action économique, l'intelligence économique, l'innovation, l'environnement, le développement international

Pour répondre à l'ensemble de ces exigences, les élus des CCI doivent disposer d'études, d'analyses, d'informations réalisées de façon les plus complètes et pertinentes. D'autre part, les CCI doivent être capables de produire et d'apporter toutes les informations concernant la vie des entreprises.

D. CADRE POLITIQUE ET RELATIONNEL RÉGIONAL

La CCI Aquitaine est présente dans près de 60 représentations :

ses élus doivent porter le message des entreprises dans l'intérêt du développement économique de l'Aquitaine. Ils doivent donc disposer des éléments d'information utiles et pertinents.

La CCI Aquitaine contribue aux travaux du Conseil économique social et environnemental régional Aquitaine (CESER)

Elle est régulièrement auditée par les quatre commissions (développement économique et programmations, finances régionales et territoires, cadre de vie et solidarités, formation et emploi) afin d'y représenter les intérêts des entreprises. La CCI Aquitaine apporte sa contribution aux travaux de conjoncture du CESER.

Le réseau des CCI d'Aquitaine est représenté par la CCI Aquitaine au sein du CRIET élargi (Comité régional d'intelligence économique territoriale).

L'intelligence économique fait l'objet d'une politique publique, organisée en Aquitaine au sein du Comité Régional d'Intelligence Economique et Territoriale (CRIET), placé sous la présidence du Préfet de Région et regroupant différents services de l'Etat.

En Aquitaine, M. le Préfet de Région a décidé la création d'un Comité régional d'intelligence économique territoriale élargi à tous les acteurs socio-économiques, dont la CCI Aquitaine.

A noter, Aquitaine Cap Métiers (agence du Conseil régional d'Aquitaine), qui étudie et analyse la relation emploi/formation en Aquitaine. Cette association dispose notamment d'un observatoire qui suit au plus près les évolutions de l'emploi et de la formation, et qui apporte une veille constante sur l'actualité de ces thématiques.

II CARTOGRAPHIE

	CCI Aquitaine	CCI Bayonne Pays basque	CCI Bordeaux	CCI Dordogne	CCI Landes	CCI Libourne	CCI Lot-et Garonne	CCI Pau Béarn
CONJONCTURE BAROMETRE	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
CHIFFRES CLES	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
PUBLICATIONS FILIERES - SECTEURS	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
PUBLICATIONS THEMATIQUES	✓	✓		✓	✓	✓	✓	
OBSERVATION TERRITOIRES	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
VEILLE ECONOMIQUE GENERALE	✓	✓		✓	✓			✓
VEILLE ECONOMIQUE SPECIALISEE	✓	✓			✓			✓

La cartographie de l'offre du réseau des CCI en matière d'information et d'intelligence économique a été réalisée par grand type de produit.

En Aquitaine, toutes les CCI ont une activité d'information et / ou d'intelligence économique.

L'ensemble des analyses est effectué à partir, soit de données produites directement par les CCI, soit de données issues de fournisseurs externes (INSEE, Douanes, Banque de France, etc.).

A. CONJONCTURE / BAROMÈTRE

Les publications sur la conjoncture rassemblent des données récentes sur l'économie régionale ou locale, que ce soit à partir d'**enquêtes auprès des entreprises ou de données de partenaires** (Douanes, URSSAF, DGFIP, Pôle emploi...).

Toutes les CCI réalisent un travail de conjoncture locale (enquêtes, flash, ...), **la plupart en lien avec la note de conjoncture des CCI d'Aquitaine** réalisée au niveau régional avec des focus par département. Seule la CCI Bayonne Pays Basque réalise une enquête différente pour sa publication locale.

La CCI Pau Béarn réalise une publication utilisant uniquement des données de partenaires et une enquête sur les chiffres d'affaires.

B. CHIFFRES CLÉS

Les « chiffres clés » synthétisent des **données sur l'économie régionale ou locale** sous forme de tableaux de bord sur des thèmes comme : démographie, infrastructures, commerce international, création d'entreprise, tertiaire, tourisme, agriculture, enseignement et formation, recherche et innovation, industrie et construction.

6 CCI territoriales et la CCI régionale réalisent une publication « chiffres clés » sur leur territoire, avec des contenus et des formats sans lien les uns avec les autres. Les CCI pour leur territoire, la CCI Aquitaine au plan régional avec des focus départementaux.

C. PUBLICATIONS FILIÈRES / SECTEURS

Ces publications présentent des **analyses économiques par secteur d'activité / filière**, grâce à des données CCI et / ou des données de partenaires.

Toutes les CCI réalisent des publications sur les filières et les secteurs d'activité : industrie, tourisme, TIC, viti-vinicole, commerce, etc.

D. PUBLICATIONS THÉMATIQUES

Ces publications présentent des **analyses économiques par thème**, liées aux métiers des CCI, grâce à des données CCI et / ou des données de partenaires.

5 CCI territoriales et la CCI régionale réalisent des études thématiques, souvent à partir d'enquêtes ou d'entretiens menés par leurs conseillers : création et transmission d'entreprise, innovation, commerce international, aménagement du territoire, formation, etc.

E. OBSERVATION DU TERRITOIRE

L'observation des territoires peut prendre la forme de prestations statistiques à partir de données CCI et/ou partenaires. Dans sa forme la plus aboutie, il s'agit d'un **outil de connaissance du territoire (observatoire)**, qui permet de rassembler dans un même outil, des sources diverses (réseau consulaire et fournisseurs de données partenaires) et des données de dimension macro-économique (sur un territoire, un secteur d'activité...) et micro-économique (sur une entreprise).

Toutes les CCI proposent des prestations d'observation et de connaissance des territoires locaux. Certaines de ces prestations sont payantes.

Seules 2 CCI, Bordeaux (ODET) et Dordogne (Geopic) possèdent un outil abouti de connaissance de l'économie locale (observatoire). Les CCI de Bordeaux et Bayonne Pays Basque disposent d'un observatoire dédié au secteur du commerce.

F. VEILLE ÉCONOMIQUE GÉNÉRALE

La veille économique générale consiste en **la surveillance et la diffusion de l'actualité économique** de l'Aquitaine et de ses territoires (revues de presse, sites, bases de données, etc.).

Aquiéco, outil régional alimenté par 6 CCI sur 7 et piloté par la CCI Aquitaine, est un portail d'informations économiques accessible à l'ensemble des acteurs économiques locaux.

3 CCI territoriales et la CCI régionale réalisent des lettres électroniques à destination d'**un public externe** (entreprises, partenaires, institutions, etc.). Exemple : ZoomEco pour la CCI Aquitaine.

G. VEILLE ÉCONOMIQUE SPÉCIALISÉE

La veille économique spécialisée consiste en **la surveillance et la diffusion d'informations stratégiques et économiques spécifiques sur des secteurs ou des thématiques**. Ceci en réponse aux besoins des entreprises (filières, pôles, clusters, etc.) et des institutions.

3 CCI territoriales et la CCI régionale réalisent des veilles spécialisées.

III ANALYSE DE L'OFFRE

	FORCES	FAIBLESSES
NOTE DE CONJONCTURE BAROMETRE	<ul style="list-style-type: none"> • Exprime le ressenti des chefs d'entreprise (permet de se différencier des autres partenaires) • Outil de positionnement des CCI • Bonne valorisation du produit (conférences de presse, évènements,...). Permet d'échanger, d'organiser des évènements au plan territorial avec des partenaires externes. • Suscite l'intérêt des acteurs locaux • Produits les plus consultés sur les sites (AquiEco + sites des CCI) par les entreprises • 6 CCI utilisent le même questionnaire de conjoncture que celui du niveau régional • Confrontation des données CCI aux données produites par d'autres partenaires (Douanes, URSSAF, DGFIP) (<i>fait dans certaines CCI seulement</i>) • Permet aux entreprises de se comparer par rapport à leur secteur d'activité 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de confrontation entre données de fournisseurs externes (Douanes, URSSAF, DGFIP) et des données CCI, plus particulièrement pour la note régionale • Cohérence méthodologique à perfectionner entre le niveau territorial et le niveau régional : intérêt pour une meilleure visibilité des actions du réseau
CHIFFRES CLES	<ul style="list-style-type: none"> • Outil de positionnement • Produit d'appel • Produit très demandé (format attractif) • Outil stratégique pour les élus des CCI et pour certains décideurs • Cible large (entreprises, décideurs, créateurs d'entreprise, investisseurs, acteurs économiques, lycées, universités, salons professionnels,...) • Gratuit • Utilisation de données CCI + autres partenariats (pour se différencier des publications de l'INSEE): fait dans certaines CCI 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau régional: pas de valorisation des données CCI car pas de fichier consulaire exploitable au plan régional • Pas de cohérence entre le niveau territorial et le niveau régional : intérêt pour une meilleure visibilité et lisibilité des actions du réseau
PUBLICATIONS FILIERES - SECTEURS	<ul style="list-style-type: none"> • Outil de positionnement des CCI en termes de stratégie / outil de lobbying • Réponse à la demande : <ul style="list-style-type: none"> - des autres services des CCI - des partenaires - des entreprises • Valorisation des actions des CCI et outil d'aide à la définition de plans d'actions pour les entreprises des territoires 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'une connaissance exhaustive des acteurs sur ces produits en raison de leur importante multiplicité
PUBLICATIONS THEMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Outil de positionnement des CCI en termes de stratégie / outil de lobbying • Réponse à la demande : <ul style="list-style-type: none"> - des autres services des CCI - des partenaires - des entreprises • Valorisation des actions des CCI et outil d'aide à la définition de plans d'actions pour les entreprises des territoires 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification à améliorer des besoins de nos cibles • Manque de cohérence entre le niveau territorial et le niveau régional : intérêt pour une meilleure visibilité des actions du réseau

A. POINTS FORTS DE L'OFFRE DES CCI

La maîtrise de l'information économique : les CCI sont des acteurs clés de l'intelligence territoriale en raison de leur connaissance fine des territoires et du tissu économique local.

- Un **savoir-faire** dans le traitement et la restitution d'informations, une expertise et une connaissance des sources d'information.
- **L'expérience acquise en matière d'information et de veille stratégique :**
 - le rôle moteur des CCI revêt une légitimité « historique » puisque les CCI ont toujours été fournisseurs d'informations et d'analyses économiques au plus près des entreprises. Cela leur confère un avantage compétitif fort par rapport aux autres organismes.
 - La mise en place d'une démarche construite de veille stratégique au bénéfice des entreprises, qui combine la maîtrise d'une méthodologie et le développement d'un outil efficace (Aéroscope et déclinaisons).
- **Le positionnement parmi les acteurs de l'intelligence économique** (participation au CRIET élargi)

B. POINTS À AMÉLIORER

- Consolider l'existant en matière d'informations économiques en favorisant un fonctionnement en réseau, un système régional de veille et d'informations économiques, avec ses déclinaisons sectorielles.
- Décloisonner les différentes sources d'information et développer des partenariats avec les autres fournisseurs de données.
- Exploiter et harmoniser le fichier au plan régional.
- Développer l'intelligence économique au service des TPE/PME dans le cadre de veilles stratégiques : développer l'expérience de la veille sur le secteur « aéronautique spatial défense » à d'autres filières à identifier.
- Encore mieux cibler les besoins exprimés par les chefs d'entreprise pour apporter une réponse, en priorité, à ces besoins.
- Rendre plus efficace les outils nécessaires à la bonne information (KB crawl, Alexandrie,...) qui pourraient être utilisés de façon mutualisée au bénéfice de tous.
- Travailler dans la complémentarité, harmoniser les productions en conservant les spécificités territoriales (principe d'un tronc commun, d'une méthodologie commune en gardant une indépendance locale).

IV PROPOSITIONS D' ACTIONS RÉGIONALES

Parmi les actions proposées ci-dessous par la Commission Information et Intelligence économique, le **développement de la fonction de veille et l'observatoire de l'économie régionale** sont les deux projets phares pour la mandature.

Un plan d'actions détaillé échelonnant les actions à entreprendre jusqu'à la fin de la mandature sera construit dans un deuxième temps.

A. ACTIONS EN FAVEUR DE L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

1 Développer une activité de veille adaptée aux besoins des entreprises

Le réseau des CCI d'Aquitaine doit se positionner en matière de veille économique car il existe peu d'acteurs sur la veille stratégique dans la région.

La CCI Aquitaine et les CCI d'Aquitaine devront accroître le réseau de veilleurs afin de disposer d'un pôle porté par le niveau régional performant et réactif en matière de veilles stratégiques, règlementaires, concurrentielles et sur les marchés. Ceci afin de répondre aux besoins des entreprises, en particulier celles ne disposant pas d'outil. Développer un réseau de veilleur nécessite des moyens humains importants pour l'activité de veille, l'animation des outils ainsi que l'organisation de manifestations.

La CCI Aquitaine renforcera sa participation au CRIET élargi, afin d'améliorer les pratiques des entreprises en matières d'intelligence économique.

2 Identifier les filières stratégiques sur lesquelles développer des outils de veille de type « aéroscopie » et « géoscopie »

La CCI Aquitaine et les CCI d'Aquitaine doivent poursuivre et développer l'expérience de la veille menée pour les secteurs «aéronautique/ spatial/défense» et «géosciences» à d'autres filières à identifier (exemple : vin, laser, bois, environnement, etc.).

Il conviendra de définir des filières stratégiques pour lesquelles l'activité de veille est essentielle et de finaliser des partenariats avec les acteurs (exemple : laser, bois, environnement, vin, etc.).

La CCI Aquitaine continuera l'animation du site Aéroscopie, outil de veille sectoriel sur l'aéronautique, le spatial, la défense et les systèmes embarqués, destiné aux entreprises aquitaines. Cela consiste à actualiser quotidiennement les informations contenues sur le site et apporter une information qualifiée, adaptée aux besoins des entreprises de ce secteur (veilles personnalisées).

La publication de la lettre électronique mensuelle d'Aéroscopie sera poursuivie.

En 2012, la CCI Aquitaine et la CCI de Pau ont dupliqué le site Aéroscopie pour créer le site Géoscopie sur le secteur des géosciences, en lien avec AVENIA. L'animation et l'actualisation de ce site se poursuivront.

3 Sensibiliser les entreprises à la protection de l'information

Le réseau devra sensibiliser les entreprises à la protection de l'information. Cette action sera menée en lien avec la commission « appui aux entreprises et développement durable ».

4 Faire connaître aux entreprises les outils existants

L'effort de marketing et de promotion des outils de veille réalisés et animés par la CCI Aquitaine et les CCI territoriales devra être renforcé. Ce travail sera réalisé en collaboration avec la commission communication.

B. ACTIONS EN FAVEUR DE L'INFORMATION ÉCONOMIQUE

1 Observatoire économique

Il s'agit d'élaborer un **projet régional d'observatoire** sur le modèle d'autres régions pour répondre à la demande exprimée par les entreprises, les CCI et les partenaires économiques. Pour munir les CCI d'un tel outil, il est nécessaire :

- d'harmoniser les fichiers consulaires locaux, ainsi que mettre à jour et animer un **fichier consulaire régional**, comme l'impose la loi. Ceci afin de **valoriser les données produites par le réseau** dont ne disposent pas les partenaires et de permettre une comparaison entre les territoires d'Aquitaine.
- de formaliser **des partenariats** avec les fournisseurs de données (Douanes, URSSAF, DGFIP, Pôle emploi, INSEE, Banque de France, etc.) afin d'anticiper au maximum la connaissance des territoires et des entreprises que permettra le fichier consulaire régional.

La mise en place d'un observatoire au niveau régional nécessite des **développements informatiques** pour le fichier consulaire régional ainsi que pour héberger l'outil d'observation régionale. Pour cela, plusieurs pistes existent : **s'inspirer de l'outil utilisé par la CCI de Bordeaux et de Dordogne** ou des outils mis en place dans d'autres CCI (Bourgogne et Midi-Pyrénées).

Grâce à la mise en place de l'observatoire régional, le réseau des CCI pourra **se positionner auprès des entreprises et des institutions en tant que fournisseur d'informations** sur les entreprises et les territoires d'Aquitaine. Grâce à une information fine par territoire, des comparaisons locales pourront être effectuées.

L'observatoire permettra également de poursuivre et de faciliter la réalisation des publications du réseau (chiffres clés, études filières, études thématiques).

2 Améliorer la cohérence des publications régionales et territoriales

Les CCI territoriales et la CCI Aquitaine travailleront à la réalisation d'une **charte graphique commune à leurs publications** et accentueront la communication et la visibilité de celles-ci (conférences de presse,...).

Le réseau des CCI devra **poursuivre et faciliter la réalisation de publications** au plan régional, avec une déclinaison territoriale, à partir de la **définition d'une batterie d'indicateurs communs à toutes les CCI**, notamment sur :

- les chiffres clés,
- les notes de conjoncture.

De manière plus spécifique sur les travaux de conjoncture, l'objectif est de poursuivre et renforcer le travail réalisé sur la note de conjoncture des CCI d'Aquitaine dans un souci d'accentuer **la cohérence des publications entre le niveau territorial et le niveau régional**.

Pour cela, il sera nécessaire :

- de confronter les données d'enquête avec des données partenaires,
- de gommer les incompatibilités existantes entre les questionnaires de certaines CCI territoriales et celui de la CCI Aquitaine,
- d'harmoniser les dates d'enquêtes entre les productions territoriales et régionale,
- d'accroître l'échantillon pour réaliser des analyses plus fines (par sous-secteur),
- de réaliser une charte graphique commune aux publications conjoncture des CCI territoriales / CCI Aquitaine, d'accroître la communication et la visibilité de la note régionale (conférences de presse,...).

Les actions collectives seront encouragées en matière d'information économique selon l'intérêt des territoires sur des thèmes / filières, en maintenant les spécificités locales, notamment sur :

- études sur des **filières sensibles et / ou stratégiques** définies par les élus,
- études thématiques.

Les collaborateurs dans le réseau seront davantage sensibilisés aux outils proposés par la CCI Aquitaine (Alexandrie, AquiEco...) et chacune des CCI territoriales. Ainsi, l'échange de bonnes pratiques sera développé dans le cadre des groupes de travail régionaux, dans la **perspective d'une gouvernance régionale**.

3 Faire de *AquiEco*, le portail d'informations économiques des CCI d'Aquitaine, un outil partagé par tous

L'objectif est de **poursuivre le travail collaboratif des CCI territoriales et de la CCI Aquitaine** sur *AquiEco*, outil de valorisation de l'action du réseau. La CCI Aquitaine pilote et anime le site, son alimentation est effectuée en collaboration avec les CCI territoriales.

Pour accroître la pertinence de cet outil, il est indispensable que l'ensemble des CCI territoriales prenne part à cette collaboration et alimente le site avec ses productions et la revue de presse de son territoire.

Avec le **Zoom Eco, lettre électronique hebdomadaire** issue de la revue de presse du site *Aquieco*, la CCI Aquitaine dispose d'un outil unique d'informations économiques calibrées et pertinentes à destination des entreprises et des acteurs économique régionaux. Cette action doit se poursuivre.

Il est enfin indispensable de **faire connaître davantage le site *Aquieco*** auprès des acteurs économiques locaux **en renforçant sa communication**. Cela passe par des publicités mais aussi par des ajustements sur le contenu afin d'améliorer son référencement. Cette action sera réalisée en collaboration avec la Commission Communication.

Lorsque cela sera possible, les **achats et abonnements à des sources presse seront effectués au niveau régional** pour l'ensemble des CCI territoriales afin de réaliser des économies d'échelle.

C. GOUVERNANCE ET ORGANISATION

La Commission réfléchira à une **meilleure organisation de l'information et l'intelligence économique** dans les CCI territoriales et régionale pour harmoniser les méthodologies et les productions d'information économique, **tout en gardant les spécificités des territoires**.

V INDICATEURS

Selon la loi du 23 juillet 2010, les schémas sectoriels doivent prévoir un suivi des indicateurs clefs définis par CCI France pour leur périmètre. Ces indicateurs, d'activité, sont recensés ci-dessous :

Axes d'action	Indicateurs
Intelligence économique	<ul style="list-style-type: none">-Nombre d'entreprises sensibilisées pour l'intelligence économique-Nombre d'entreprises accompagnées pour l'intelligence économique
Information économique	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de fichiers vendus- Nombre d'études- Nombre de consultations/visites sur les sites web d'information économique de la CCI

D'autres indicateurs, pertinents pour suivre l'avancée des actions décidées en Aquitaine, seront définis ultérieurement.

REMERCIEMENTS

La CCI Aquitaine remercie vivement les chefs d'entreprise élus, membres associés, les conseillers techniques et les collaborateurs des CCI d'Aquitaine qui se sont mobilisés pour l'élaboration du schéma sectoriel information et intelligence économique.

Président de la commission « information & intelligence économique »

Christian AUBART CCI Aquitaine / CCI Pau Béarn

Elus, membres associés et conseillers techniques

Jean-Daniel CAILLET	CCI Aquitaine / CCI de Bordeaux
Jean-François CLÉDEL	CCI Aquitaine / CCI de Bordeaux
Jean-Michel ESTRADE	CCI Aquitaine
Francis HARDOUIN	CCI Aquitaine
Michel LAUNAY	CCI Aquitaine / CCI de Bordeaux
Jean-Claude MANCINI	CCI Aquitaine / CCI des Landes
Yves MAZOYER	CCI Aquitaine / CCI Pau Béarn
Michel PARINET	CCI Aquitaine / CCI Dordogne
Xavier ROLAND-BILLECART	CCI Aquitaine
Dominique SENTAGNES	CCI Aquitaine

Collaborateurs

Nicolas BONREPAUX	CCI de Lot-et-Garonne
Thibaut CHENEVIÈRE	CCI Pau Béarn
Martine DOMEQ	CCI Aquitaine
Pierre DUBEDAT	CCI de Lot-et-Garonne
Mathilde DUDREUIL	CCI Aquitaine
Magali DUMORA	CCI de Bordeaux
Gilles GUYONNET-DUPÉRAT	CCI Aquitaine
Christophe LEPAICHEUX	CCI Pau Béarn
Carole LUCANTE	CCI Aquitaine
Malory MOUFFLE	CCI de Bayonne Pays Basque
Julien POURRÈRE	CCI de Libourne
Annie TEYSSOU-CHIEZE	CCI de Dordogne
Hervé TURPIN	CCI Pau Béarn